



ANNIVERSAIRE FRANCE RELANCE en Île-de-France

Hôtel de Noirmoutier
septembre 2021



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Avec France Relance, l'État se mobilise pour sortir de la crise, tout en investissant pour construire la France de 2030 : plus écologique, plus compétitive et plus solidaire.

Le plan France Relance s'inscrit dans une approche européenne coordonnée. Il associe l'ensemble des Françaises et des Français à la transformation du pays.

Ces investissements économiques massifs, créateurs d'emplois et de progrès, donnent à tous les citoyens, entreprises et industries les armes nécessaires pour participer et se projeter dans l'Île-de-France de 2030.

Afin de maximiser l'effet de relance, la mise en œuvre de France Relance a suivi l'impératif d'une exécution rapide. Un an après son lancement, 47,4 milliards d'euros sont déjà engagés dans tout le pays. L'objectif est de déployer 70 milliards d'euros d'ici la fin de l'année 2021.

Écologie

- *Rénovation énergétique dont MaPrimeRénov'*
- *Investissement dans les énergies et technologies vertes (dont hydrogène)*
- *Soutien à la transition agricole*
- *Décarbonation de l'industrie*
- *Développement des infrastructures et mobilités vertes*
- *Développement des circuits courts et de l'économie circulaire*
- *Préservation de la biodiversité, de la mer, lutte contre l'artificialisation des sols*

Compétitivité

- *Relocalisation : soutien aux projets industriels participant à la dynamique des territoires*
- *Soutien à l'investissement dans 6 filières stratégiques*
- *Développement et relocalisation des secteurs critiques (santé, 5G, intrants essentiels, agroalimentaire, semi-conducteurs)*
- *Soutien au financement des entreprises et renforcement de leurs fonds propres*
- *Mise à niveau numérique des entreprises*

Cohésion

- *1 jeune 1 solution : soutien à l'apprentissage, prime à l'embauche, accompagnement renforcé, formations...*
- *Insertion des personnes handicapées*
- *Séjour de la santé pour l'investissement dans notre système de santé*
- *Déploiement du Très Haut Débit dans les territoires*
- *Soutien direct à l'investissement local des collectivités*
- *Plan de rénovation des commerces de centre-ville*

France Relance au plan national

Au 1er juillet 2021,



2,6 millions de jeunes accompagnés par le plan « 1 jeune, 1 solution »

409 000 particuliers aidés grâce à MaPrimeRenov'

4200 bâtiments de l'Etat bénéficieront d'une rénovation énergétique

11 600 projets d'investissement du quotidien portés par des collectivités locales, financés à hauteur de **2,5 milliards €**

France Relance en Île-de-France

France Relance en Île-de-France, c'est près de **9 Mds €** déployés en faveur de l'écologie, de la compétitivité et de la cohésion sociale et territoriale:

3,5 Mds € déployés pour le volet compétitivité

3,4 Mds € déployés pour le volet cohésion

2 Mds € déployés pour le volet écologie

Près de **700 projets** de collectivités locales soutenus à hauteur de **440 M€**

Près de **900 entreprises**, essentiellement des TPE, PME et ETI, ayant bénéficié de **236 M€** de subventions (fonds industriels, guichet industrie du futur, aides de l'ADEME, etc.)

351 bâtiments de l'Etat bénéficieront d'une rénovation énergétique

400 000 jeunes Franciliennes et Franciliens accompagnés par le plan « 1 jeune, 1 solution »

38 000 particuliers aidés grâce à MaPrimeRenov'

Investir avec les collectivités territoriales

Les différentes collectivités locales ont en charge de nombreux services publics indispensables dans le quotidien des Franciliens : bâtiments scolaires (écoles pour les communes, collèges pour les départements, lycées pour les régions), transports publics, voirie, équipements sportifs et culturels, etc.

Depuis plusieurs années, l'Etat accompagne régulièrement l'investissement des collectivités à travers des subventions pour aider les communes, les intercommunalités, les départements et les régions à mettre en œuvre leurs projets et à développer des équipements au profit de leurs administrés.

Dans le cadre du déploiement de France Relance, le Gouvernement a mis en place des dispositifs exceptionnels de soutien permettant de compléter l'effort de l'Etat en faveur de l'investissement et du soutien de l'activité : des dotations de soutien à l'investissement du bloc communal (DSIL), des conseils départementaux (DSID) et de la Région (DRI).

Ces crédits exceptionnels soutiennent notamment des projets de transition écologique, de préservation du patrimoine, de mise aux normes et sécurisation d'équipements publics ou de développement d'équipements sportifs et culturels, d'infrastructures de proximité et de voies cyclables.

594 projets de collectivités locales soutenus à hauteur de **349 M€**, dont :

293 projets du bloc communal soutenus à hauteur de **129,9 M€** au titre de la DSIL Relance

254 projets du bloc communal soutenus à hauteur de **88,4 M€** au titre de la DSIL rénovation énergétique

33 projets de conseils départementaux soutenus à hauteur de **20,9 M€** au titre de la DSID rénovation énergétique

14 projets de la région soutenus à hauteur de **109,8 M€** au titre de la DRI

22 projets d'aménagements ou de sécurisation d'aménagement cyclables soutenus à hauteur de plus de **17 M€**

46 projets de recyclage foncier de friches soutenus à hauteur de **64 M€** totalisant une production de plus de **22 500 logements**

18 projets de rénovation thermique des équipements sportifs structurants (piscines, gymnases, etc.) à hauteur de **10 M€**

Trophées « Investir avec les collectivités territoriales »

Ville de Paris (75)

La Ville de Paris bénéficie d'une subvention pour la restructuration de 26 cours d'écoles en « OASIS » (Ouverture, Adaptation, Sensibilisation, Innovation et lien Social), dont 15 en quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'objectif de ces travaux est de créer des espaces naturellement rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tous au sein de ces établissements scolaires. Ce type de restructuration vise à répondre en partie au risque d'augmentation des vagues de chaleurs en fréquences, en durée et en intensité.



Ce projet est soutenu par l'Etat à hauteur de 6 M€.

CC Plaines et Monts de France (77)



La Communauté de communes Plaines et Monts de France bénéficie d'un soutien financier pour la création d'un centre de santé sur la commune de Fresnes-sur-Marne, complété par des antennes médicales situées dans des locaux mis à disposition par les communes du territoire.

Ce projet est soutenu par l'Etat à hauteur 708 743 €.

Ville de Viroflay (78)

La Ville de Viroflay est soutenue pour son projet de réhabilitation de l'école élémentaire *Les Aulnettes*. Le projet prévoit l'installation d'un ascenseur, la création d'un sanitaire PMR à l'étage, la mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur, la réfection de la toiture tuile avec la mise en place d'une isolation en sous face, la reprise de sols murs plafonds et la mise en place d'une ventilation double flux.



La commune est aidée par l'Etat à hauteur de 375 000 €.

Ville de Dourdan (91)



La Ville de Dourdan bénéficie d'un soutien de France Relance pour deux projets : une opération de rénovation thermique de tous les groupes scolaires de la ville et la rénovation thermique d'un bâtiment de son pôle petite enfance.

Au total, ces projets sont subventionnés par l'Etat à hauteur de 612 000 €.

Ville de Bagneux (92)



Le projet de la Ville de Bagneux soutenu consiste à aménager la voie René Rousseau en une voie douce favorable aux cycles et piétons. Cet aménagement permettra de créer une liaison entre la voie, les différents espaces naturels, et les parcs avoisinants, qui seront aménagés à l'issue de la construction de la ligne 15.

Ce projet est financé par l'Etat à hauteur de 499 000 €.

Ville de Gagny (93)

La Ville de Gagny bénéficie d'une subvention pour l'acquisition, la sécurisation et l'aménagement de la friche industrielle de la carrière de l'ouest, également appelée « carrière Marto ».

Pour le futur aménagement, l'installation d'un parc est envisagée afin d'offrir au public des sentiers de promenade en milieu naturel et sanctuariser une vaste zone à fort potentiel écologique.

Ce projet est financé à hauteur de 4,3 M€.





Ville de Nogent-sur-Marne (94)

Nogent
sur Marne

La Ville de Nogent-sur-Marne est accompagnée par le plan France Relance pour son projet de rénovation du Pavillon Baltard, prestigieux monument historique servant de salle de spectacle.

Le projet prévoit la réfection des toitures, le traitement thermique et acoustique des façades et la rénovation des installations de chauffage, pour un objectif de réduction de 30 % des consommations énergétiques.

Cette opération est subventionnée à hauteur de 695 000 €.

Ville de Mours (95)

La Ville de Mours est soutenue par le plan France Relance pour son projet de rénovation énergétique du groupe scolaire Jacques Prévert. L'objectif de cette opération est de transformer ce bâtiment public énergivore en bâtiment à énergie positive. Le projet consiste en une restructuration complète extérieure et intérieure de l'ensemble du bâtiment, avec ajout de deux nouvelles salles, en s'inscrivant dans une démarche de transition énergétique.

La subvention de France Relance pour ce projet est de 1,75 M€.



Prix exceptionnel à l'Association des maires d'Île-de-France (AMIF)

Au nom de l'ensemble des collectivités franciliennes bénéficiaires, un prix exceptionnel sera également remis à l'AMIF. Cette dernière est pleinement associée au déploiement de France Relance en Île-de-France.



Comment suivre le déploiement de France Relance ?

La transparence sur le déploiement du plan France Relance, a été, dès son lancement, une priorité. Différents supports permettent de suivre en détails le déploiement de France Relance dans les territoires franciliens.



Le tableau de bord de la préfecture de région

Retrouvez toutes les informations détaillées sur les projets soutenus par France relance sur la page « [France Relance en Île-de-France](#) ».

[Une carte interactive](#) permet également de découvrir les projets financés par le plan France relance près de chez vous en Île-de-France.

Le tableau de bord mensuel

Le secrétariat général du plan de relance publie chaque mois sur le site <http://www.planderelance.gouv.fr/> un tableau de bord permettant d'observer la progression et le déploiement de France Relance. Ce dernier présente, pour une quinzaine de mesures emblématiques, les résultats obtenus ou les étapes réalisées pour leur mise en œuvre.

L'ouverture des données

Les données de France Relance sont publiées, en open data, sur le portail dédié <http://www.data.gouv.fr/>.

Cette ouverture des données vise à faciliter l'appréciation de la mise en œuvre des mesures du plan France relance, à permettre le travail des chercheurs et à contribuer à renforcer la transparence de l'action publique, dans la limite du secret statistique et du secret fiscal.

La « Minute de la Relance »

Cette websérie vous fait connaître les lauréats du plan France Relance.

Ces vidéos donnent la parole aux acteurs de terrain du plan France Relance : elles vous présentent en 1 minute les projets qui sont développés grâce au soutien de l'État.

> **Retrouvez les prochains épisodes de « La minute relance » : [ici](#)**



ANNIVERSAIRE FRANCE RELANCE en Île-de-France

Hôtel de Noirmoutier
septembre 2021



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Tout savoir sur le déploiement
du plan France Relance en Île-
de-France :



Préfecture de la région d'Île-de-
France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / [pref-
presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)
[http://www.prefectures-
regions.gouv.fr/ile-de-france](http://www.prefectures-
regions.gouv.fr/ile-de-france)

 @Prefet75_IDF   

Pour en savoir plus sur « France
Relance » : [planderelance.
gouv.fr](http://planderelance.gouv.fr)